

CRIC O MANIE

Bulletin d'information

Centre de recherche et
d'information en consommation

MRC de Sept-Rivières et MRC de la Minganie

DÉCEMBRE 2023 • NUMÉRO 4 • VOLUME 40

Votre association poursuit son engagement pour la promotion et la défense collective et individuelle des droits des consommateurs.

Voici comment:

- Noël et l'inflation;
- #MLF 2023;
- La nouvelle clinique d'impôts du CRIC;
- PL25: L'impact sur les associations;
- Un projet de loi contre l'obsolescence programmée;
- Pétition contre la violence financière;
- Saviez-vous que;
- Fermeture des Fêtes;
- Nos coordonnées.

Traverser les Fêtes sans s'endetter, est-ce possible?

Avec l'inflation et le temps des fêtes qui approche, voici quelques conseils de nos consultantes budgétaires!

- Limitez vous à l'essentiel;
- Diminuez vos achats;
- Offrez vous le cadeau de ne pas être obligé de faire des cadeaux;
- Et si vous devez en acheter, encouragez le père Noël local!

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2027929/noel-parade-defile-inflation>



Faites le bilan de votre santé financière



Novembre est le «Mois de la littératie financière».

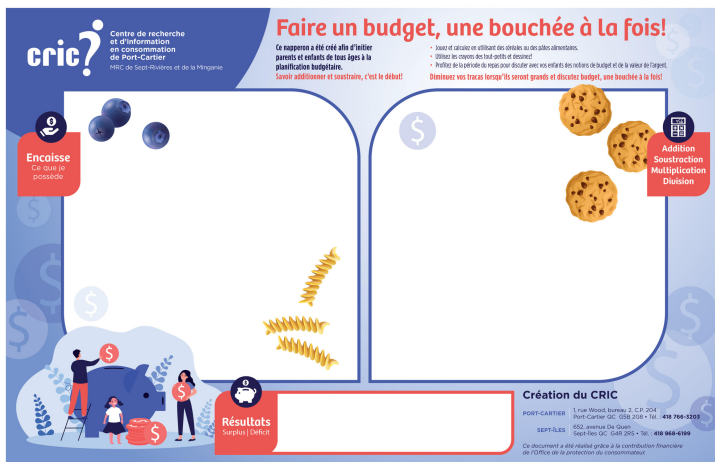
Durant le Mois de la littératie financière, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) mobilise les Canadiens et travaille avec des organisations des secteurs privés, publics et sans but lucratif afin de renforcer la littératie financière des personnes, des enfants et des familles.

Tout au long du mois, les organisations de partout au pays sont invitées à organiser des activités et à diffuser des ressources pour aider les Canadiens à comprendre leurs finances et leur donner les moyens :

- de gérer leur argent et leurs dettes intelligemment;
- d'économiser pour l'avenir;
- de comprendre leurs responsabilités et leurs droits en matière financière.

L'équipe du CRIC distribue des napperons afin de sensibiliser petits et grands sur l'importance de discuter des notions de budget et d'argent!

<https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/campagnes/mois-de-la-litteratie-financiere/guide-medias-sociaux.html>



L'ÉQUIPE DU CRIC S'ENGAGE À FAIRE UNE DIFFÉRENCE!

Afin de souligner le «**Mois de la littératie financière**», l'équipe du CRIC distribue gratuitement des napperons dans les restaurants et organismes participants.

La défense de vos droits débute avec la planification budgétaire!

UN BEAU GROS MERCI À TOUS CEUX AYANT PARTICIPÉ À NOTRE ACTIVITÉ DE MOBILISATION !

<https://criccn.ca/litteratie-financiere/>

Les jeunes enfants (5-8 ans)

- Qu'est-ce que l'argent?
- Valeur de l'argent
- D'où vient l'argent?
- Épargnez à l'aide d'une tirelire.
- Jouez à faire des achats imaginaires.
- Profitez de l'argent reçu lors des anniversaires pour discuter de planification budgétaire.
- Maximisez vos activités de la vie quotidienne en expliquant le coût de la vie : la maison, le prix du repas, lors des courses à l'épicerie, le prix de l'essence, etc.

Les préados (9-12 ans)

- Premier emploi et petits boulots.
- De la prime aux services bancaires.
- Ouverture d'un compte jeunesse.
- Compte chèque et épargne.
- Premier placement, REEE, etc.
- Pourquoi économiser son argent.
- Carte de débit.
- La publicité et l'influence des amis(e)s.
- Discutez des dépenses effectuées et des achats envisagés.
- Avez-ent fait : auto, études, voyages, téléphone cellulaire, etc.

Les études!

- Prêt étudiant.
- Épargne personnelle (fonds de roulement).
- Marge de crédit étudiante.
- Frais scolaires.
- Première carte de crédit.
- Travail d'été.
- Bourses.
- Alternance travail-études.
- Étudier à l'extérieur.
- Aide parentale.
- Voyages.

Mon premier logement!

- Hydro-Québec (HVE), assurances, etc.
- Politique d'exécution des prix.
- Colocation, co-voiturage, etc.
- Proximité des services : école, transport en commun, épicerie, banques, etc.
- Fiquage, aide alimentaire, ressources communautaires et collectives, etc.
- Principaux postes budgétaires alimentés : loyer, frais scolaires, sorties, biars, assurance, etc.

Les jeunes adultes (18 ans et plus)

- Produire les déclarations de revenu.
- Crédits d'impôt pour les frais de scolarité, intérêts relatifs aux études et manuels, intérêts sur les prêts étudiants déductibles d'impôt.
- Épargne d'argent (tiré à son traitement fiscal avantageux).
- Contrôle d'épargne (hors d'impôt; régime enregistré d'épargne retraite).
- Financement des études postsecondaires : épargne personnelle, retraité REEE.

Les ados (13-17 ans)

- Revenu tiré du premier emploi salarié.
- L'argent facteur de liberté.
- Les intérêts liés aux prêts d'argent.
- Différence entre devoirs et besoins.
- Faire le suivi des dépenses.
- Discutez des responsabilités financières : vêtements, sorties, cellulaire, etc.
- Les allocations hebdomadaires.
- Épargne (3% à 20% de la paye).

Plus tôt vous commencez à planifier, moins de soucis financiers vous aurez. Et n'oubliez pas, planifier, c'est gratuit!



Nouveauté !



clinique d'impôts

pour la clientèle de Sept-Îles seulement

Un besoin grandissant concernant un service d'aide pour les impôts auprès de notre clientèle à faible revenu et/ou vivant une situation ayant un impact sur leur budget, demeure difficilement répondu.

Pour l'année 2023-2024, l'équipe du CRIC répond à l'appel!

Grâce à notre adhésion au Service d'aide à l'impôt - programme des bénévoles (SAIPB), nos consultantes budgétaires accompagnées de nos bénévoles pourront recevoir en toute confidentialité la clientèle admissible à ce service.

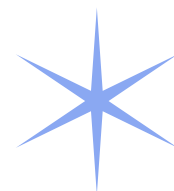
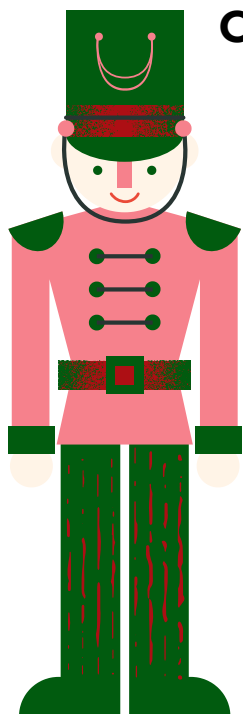
Ce service est offert à notre clientèle de Sept-Îles.

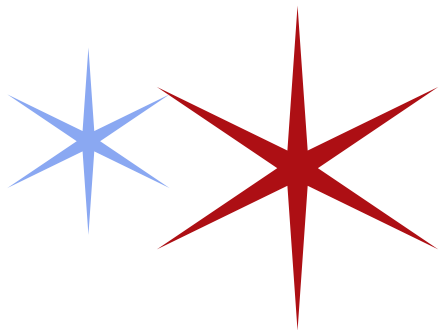
Venez nous rencontrer à notre point de service,
au 652, avenue de Quen.

Mme Katie Beaudin, consultante budgétaire.

Aider, c'est notre priorité!

418-968-6199





ACTION POLITIQUE NON PARTISANE

PL25 : L'impact sur les associations en défense de droits

Pour le moment, le Registraire des entreprises du Québec prévoit **une période de transition, jusqu'en juin 2024**, permettant aux organismes de se conformer. Nous attendons également des réponses quant aux conséquences potentielles en cas de non-conformité. Suite à une première rencontre, le REQ a suggéré des rencontres subséquentes, afin de travailler à des solutions concrètes pour les organismes d'ACA.

Le RQ-ACA, ainsi que la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles, a entamé des représentations auprès de la ministre de l'Emploi ainsi que la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire afin de demander un moratoire, pour les organismes d'ACA, sur l'application de cette nouvelle exigence. L'objectif étant d'unir nos forces et d'utiliser ce temps pour **travailler à des solutions afin d'exclure les organismes d'ACA de cette nouvelle obligation.**

Le RODCD a aussi récemment rédigé une lettre, adressée à la ministre de l'Emploi Kateri Champagne Jourdain, pour dénoncer le poids démesuré que pèsent aux organismes communautaires les nouvelles mesures du Registraire des entreprises du Québec, qui découlent de la loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

Le CRIC membre du RQ-ACA et du RODCD, se prépare à militer avec ces regroupements contre cette obligation irréaliste.

« Si le gouvernement veut que l'on se conforme aux nouvelles dispositions en bonne et due forme, les organismes communautaires auront besoin de plus d'accompagnement, ainsi que des formations légales et informatiques. »

<https://rq-aca.org/2023/09/08/la-loi-25-sur-la-protection-des-renseignements-personnels/>

<http://www.defensedesdroits.com/category/actions-et-campagnes/>

<https://trpocb.org/contestation-des-nouvelles-regles-du-req/>



*des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles*

RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DE L'ACTION
COMMUNAUTAIRE
AUTONOME

ACTION POLITIQUE NON PARTISANE



Projet de loi 29 « Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens. »

Projet de loi 195, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens

À la suite de la demande d'Équiterre au gouvernement québécois de déposer un projet de loi concernant l'obsolescence programmée, la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ) a appuyé la démarche de l'organisme environnemental et apporté son avis sur les discussions internationales à ce sujet.

Les chefs d'État et les principaux leaders mondiaux se sont réunis à Montréal au mois de décembre 2022, pour la Conférence des Parties (COP15) sur la protection de la biodiversité. La CACQ s'est désolée de l'absence de discussion concernant l'obsolescence programmée, la réparabilité et la durabilité des produits.

La COP15 de Montréal devait se concentrer sur cinq principaux facteurs humains mettant en danger la biodiversité : l'exploitation des terres et des mers, la surexploitation des ressources biologiques, le changement climatique, la pollution et les espèces non indigènes envahissantes.

Selon la Coalition, qui avait publié un mémoire à cet effet en 2020, le manque d'encadrement législatif quant à l'obsolescence programmée, la réparabilité et la durabilité des produits serait en grande partie responsable de quatre de ces facteurs.

La Coalition poursuivait deux objectifs à travers ses revendications : contrer les pratiques commerciales déloyales (obsolescence planifiée) et prolonger la durée de vie des produits dans le cadre de l'économie circulaire et durable.

Le CRIC, accompagné des nombreuses associations membres de la CACQ, a participé aux actions de mobilisation par l'envoi massif de lettres, aux députés et au ministre de la Justice, demandant d'aller de l'avant sur l'enjeu de l'obsolescence programmée, la réparabilité et la durabilité des biens.

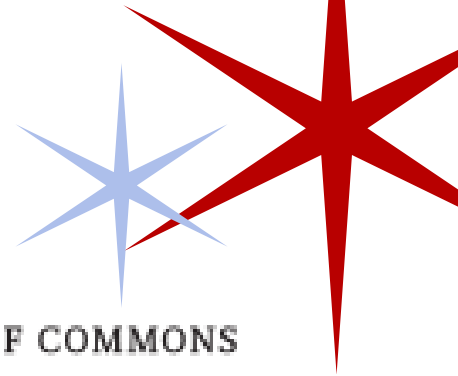
Nous avons réussi! Nous avons eu gain de cause et un nouveau projet de loi fut déposé: **Projet de loi 29 « Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens ».**

Ce projet de loi est une très grande avancée pour le droit des québécois.e.s, ainsi qu'une preuve indéniable que les associations en défense de droits des consommateurs, membres de la CACQ, ont encore à ce jour, leur raison d'être!

JOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION AUX ABUS ÉCONOMIQUES AU CANADA



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA



**LA VIOLENCE ÉCONOMIQUE TOUCHE DE
MANIÈRE DISPROPORTIONNÉE LES FEMMES**

Pétition à la chambre des communes

Alors que:

- La violence économique est une forme courante mais négligée de violence domestique, touchant plus de 95 % des femmes victimes de violence conjugale ;
- L'abus économique porte gravement atteinte à l'autonomie financière, à l'action et au bien-être d'un individu ;
- La violence économique touche de manière disproportionnée les femmes, les groupes racialisés, de genre divers et d'autres groupes vulnérables, mais elle peut arriver à n'importe quelle personne et dans n'importe quel contexte ;
- Les survivants de violences économiques sont aux prises avec des traumatismes intergénérationnels et d'autres conséquences à long terme qui ont de profondes répercussions sur leur qualité de vie, leur stabilité financière, leur sécurité de logement ou leurs opportunités de carrière ;
- Les abus économiques restent largement sous-estimés et sous-déclarés, ce qui appelle des efforts et une sensibilisation au niveau national pour faire face à la crise ;
- L'allocation de fonds et la collecte de données ventilées sont nécessaires pour lutter contre les abus économiques.

Nous, soussignés, **citoyens (ou résidents) du Canada**, demandons à la **Chambre des communes** de proclamer le 26 novembre Journée nationale de sensibilisation aux abus économiques au Canada.

Cliquez ici et signez la pétition!

[https://www.ourcommons.ca/petitions/en/Petition/Sign/e-4660?](https://www.ourcommons.ca/petitions/en/Petition/Sign/e-4660?fbclid=IwAR1ikDWj8hnhjEQAjtrkl-K9ferQdLwo3EdxpTitkaijqLKyymqyA7u6Rbc)

[fbclid=IwAR1ikDWj8hnhjEQAjtrkl-K9ferQdLwo3EdxpTitkaijqLKyymqyA7u6Rbc](https://www.ourcommons.ca/petitions/en/Petition/Sign/e-4660?fbclid=IwAR1ikDWj8hnhjEQAjtrkl-K9ferQdLwo3EdxpTitkaijqLKyymqyA7u6Rbc)





Saviez-vous que...

TRUCS ET ASTUCES



À l'aube de la prise de résolutions du jour de l'an, pourquoi ne pas faire le bilan de nos finances et de notre mode de consommation afin de repartir du bon pied pour la nouvelle année ?

Voici quelques points à vérifier :

- Est-ce que mes impôts 2022 sont faits et envoyés au gouvernement ?
- Est-ce que ma carte d'assurance maladie a été renouvelée ou le sera-t-elle prochainement ? Ne pas oublier de retourner le formulaire.
- Est-ce possible de faire une mise à jour de mon dossier d'assurances habitation et automobile ?
- Est-ce que mon forfait cellulaire correspond vraiment à mes besoins ?
- Est-ce que mon forfait télé, téléphone et Internet pourrait être révisé à la baisse ?
- Est-ce que mes factures d'Hydro-Québec sont élevées ? Si oui, laissez un message au CRIC afin de m'inscrire au programme Écono-logis, qui me permettra de réaliser de belles économies. Si je suis dans l'incapacité de faire mes paiements, le CRIC peut aussi négocier pour toi et trouver une entente grâce à sa ligne directe auprès d'Hydro-Québec!
- Est-ce que mon abonnement Netflix, correspond bien au nombre d'utilisateurs actifs ou je paie pour des accès inutilement ?
- Est-ce que je suis abonné à des forfaits que je n'utilise pas?



Voici 4 principes rudimentaires et toujours garants de succès pour atteindre vos objectifs financiers, budgétaires et personnels:

1- Identifier ses valeurs personnelles et familiales:

- Se fixer des objectifs réalistes ;
- Établir des priorités saines en lien avec nos objectifs.

2- Connaître précisément les revenus dont on dispose:

- Établir un budget avec les montants que l'on devrait recevoir.

3- Évaluer toutes ses dépenses:

- Dépenses fixes régulières (loyer, assurance, énergie, télécommunication prêts) ;
- Dépenses fixes irrégulières (rentrée scolaire, taxes, transport) ;
- Dépenses variables (alimentation - fixes, variables et dispendieuses).

4- Équilibrer ses dépenses avec ses revenus:

- Une fois ces opérations terminées, il sera plus facile de répartir vos revenus et vos dépenses.



Grâce à ces petites vérifications et principes rudimentaires, vous pourriez économiser davantage ce qui vous permettra de mieux faire face à l'inflation et bien débuter l'année!



FERMETURE ET SOUHAIT POUR LE TEMPS DES FÊTES!

**Nous avisons la population que le C.R.I.C. sera fermé
pour le congé des Fêtes.**

Du 22 décembre 2023 au 8 janvier 2024 inclusivement.

Durant cette période, nous invitons les consommateurs à
communiquer avec l'Office de la protection du consommateur
au numéro suivant :

1-888-OPC-ALLO (1-888-672-2556)

Merci pour votre confiance et votre soutien, de près et de loin,
envers notre association.

De notre famille (équipe) à la vôtre,

Joyeuses fêtes !

L'ÉQUIPE DU CRIC

Rédaction:

Annie Lamarre
Marianne Lachance
Katie Beaudin
Marie-Josée Charest

Dépôt légal

Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN-0832-7866



Centre de recherche et
d'information en consommation
MRC de Sept-Rivières et MRC de la Minganie

Centre de recherche et d'information en consommation (CRIC) de Port-Cartier

Tél :418-766-3203 (Port-Cartier)
Tél: 418-961-6199 (Sept-Îles)
Fonds Irène Gauthier : 418-444-0603
Télécopie :418-766-3312
1, rue Wood, bureau 2, C.P. 204
Port-Cartier (Québec) G5B 2G8

www.criccn.ca

cricportcartier@telus.net

PLAN XPERT

Impressions: PlanXpert - Sept-Îles



L'ÉQUIPE DU CRIC EST SUBVENTIONNÉE PAR:

- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS)
- Autorité des marchés financiers (AMF) - Coalition des associations de consommateurs du Québec
- Office de la protection du consommateur (OPC)
- Hydro-Québec
- Desjardins
- Conférence religieuse canadienne (CRC)
- Centraide Duplessis (Fonds Irène Gauthier)

L'ÉQUIPE DU CRIC EST MEMBRE DE :

- Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
- Chambre de commerce de Port-Cartier (CCPC)
- TROC Côte-Nord
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)